



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Lundi 22 septembre 2025 - COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Bureau syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 22 septembre 2025 sous la présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR. Suivant le tour de table des rapports des vice-présidents et des élus délégués, les élus ont traité tour à tour des différents points de l'ordre du jour, en particulier :

* **Approbation de la Charte 2025-2040** : Le président a rappelé que la Charte 2025-2040 du SMPNR a été transmise aux collectivités pour leur permettre de délibérer sur leur adhésion, entre le 1^{er} août et le 30 novembre 2025. Le président a souligné que l'absence de délibération d'une collectivité dans le délai réglementaire de 4 mois signifie refus d'approbation de la charte et refus d'adhésion au syndicat mixte.

Un point d'étape a été réalisé sur les délibérations reçues au 22 septembre 2025.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

* **Filière pierre** : Cinq projets pilote valorisant les techniques de construction en pierre sèche ont été sélectionnés par un jury de sélection suite à un appel à projets auprès des communes : des murs de soutènement à **Balaguères**, le projet «Quai des pierres» à **Castelnau-Durban**, les abords de la Maison de la biodiversité à **Cos**, le parvis de l'église à **Lercoul** et du mobilier urbain au **Mas d'Azil**.

Le Bureau a validé la convention à passer avec chaque commune et qui précise les modalités de soutien financier du SMPNR, via les crédits européens et régionaux du projet transfrontalier « POCTEFA PETRA ».

* **Communication** : Le Bureau a approuvé la convention de partenariat avec Radio Transparence, qui permettra au SMPNR d'être à l'antenne sous la forme d'une chronique bimensuelle. Chaque émission sera diffusée six fois sur deux semaines avec des sujets aussi divers que la médiation en montagne, la gestion forestières, la marque Valeurs Parc, la biodiversité des grottes, le bouquetin, l'occitan, la filière bois, le patrimoine en pierre sèche, etc.

* **Alimentation** : Le Bureau a approuvé la réponse du SMPNR à deux appels à projets, dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le premier appel à projet permettra d'animer le Projet Alimentaire Territorial et de financer des actions pour mieux appuyer les collectivités du PNR ainsi que les opérateurs professionnels sur leurs projets en lien avec l'alimentation, par exemple la valorisation des produits locaux sur les marchés de plein vent.

Le second appel à projet en partenariat avec le PETR de l'Ariège, permettra d'appuyer les trois établissements du groupement hospitalier des Pyrénées Ariégeoises (le **CHAC**, le **CHIVA** et l'**EPMS La Vergnière**) vers l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM pour l'intégration de produits locaux et de qualité dans les repas proposés aux personnels et patients.

* **Aménagements publics - Transition climatique** : Dans le cadre de l'opération « Concevoir des aménagements publics adaptés au climat de demain », le Bureau a validé la convention de mise à disposition d'ingénierie spécialisée au profit de la commune du **Carla Bayle** pour appuyer la commune pour la requalification du parking de camping-cars et la création d'un sentier piéton entre le village et le lac.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu le 25 novembre.